

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 12 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le douze avril à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués le cinq avril conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Bernard Martin située rue Jean Jaurès à Garennes sur Eure, sous la présidence de Monsieur Daniel DOUARD, 1^{er} adjoint.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel DOUARD, 1^{er} adjoint, Mme Martine LEPETIT, 2^{ème} adjointe, M. Thierry MARTIN, 3^{ème} adjoint M. Jean-François BOURGOIN, Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS, M. Gilbert LETENNEUR, Mme Sophie LECOINTRE Mme Catherine BARBEY-LECOMTE, M. Arnaud BABY, Mme Kendy SAUTRON, Mme Nadine PAUL, M. Gilbert GENESTE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Jocelyn CHARRON, Mme Estelle THURET-LE FLOCH, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS ET AYANT DONNÉS PROCURATIONS :

M. Jean-Pierre GATINE, Maire, à M. Daniel DOUARD,
M. Franck FERREIRA à Mme Nadine PAUL,
M. Guillaume DOUARD à M. Thierry MARTIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Nadine PAUL.

COMMANDE PUBLIQUE

- ✚ **Délibération n° 2024-07 :** Rapport de présentation sur le choix du mode de gestion de la restauration scolaire
Adoptée à l'unanimité pour le recours à une délégation de service public

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

- ✚ **Délibération n° 2024-08 :** Remplacement d'un membre de la commission cimetièrè- Retrait de Madame Sophie LECOINTRE
M. Jocelyn CHARRON est élu à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-09 :** Tableau récapitulatif des indemnités des élus versées en 2023
Le Conseil Municipal prend acte

FINANCES LOCALES

- ✚ **Délibération n° 2024-10 :** Approbation du compte de gestion 2023 établi par le comptable public
Adoptée à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-11 :** Approbation du compte administratif 2023 établi par l'ordonnateur
Adoptée à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-12 :** Affectation des résultats de l'année 2023 au budget primitif 2024
Adoptée à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-13 :** Vote des taux des taxes locales directes pour l'année 2024
THRS : 7,55 % TFNB : 34,24 % TFB : 35,57 %


Adoptée avec 15 voix POUR sans augmentation des taux et 3 ABSTENTIONS (Mme Nadine PAUL, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA et M. Franck FERREIRA).

- ✚ **Délibération n° 2024-14** : Proposition d'allouer des subvention à des associations pour l'année 2024
Adoptée avec 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Mme Nadine PAUL, Mme Sophie LECOINTRE, M. Franck FERREIRA, M. Gilbert GENESTE).
- ✚ **Délibération n° 2024-15** : Participation financière aux frais de scolarité des élèves résidants sur la commune et scolarisés dans des établissements professionnels pour l'année 2023/2024
Adoptée à l'unanimité pour 1 200 € soit 100 € pour 12 élèves
- ✚ **Délibération n° 2024-16** : Participation scolaire à demander aux communes de résidence de élèves scolarisés à Garennes pour l'année scolaire 2023/2024
Adoptée à l'unanimité soit 850 € pour les élèves en élémentaire et 1 600 € pour les maternelles
- ✚ **Délibération n° 2024-17** : Vote du Budget Primitif 2024
Adoptée à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-18** : Demandes de fond de concours auprès de l'agglomération EVREUX PORTES DE NORMANDIE – ANNÉE 2024
Adoptée à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-19** : Remise de livres aux élèves de CM² pour l'année scolaire 2023/2024
Adoptée à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-20** : Remise de récompenses scolaires aux élèves de la commune ayant obtenu le baccalauréat avec mention très bien, le DNB et le CFG pour l'année scolaire 2023/2024
Adoptée à l'unanimité : 50 € pour les bacheliers avec mention TB et 40 € pour les DNB et CFG sans distinction de mention
- ✚ **Délibération n° 2024-21** : Demande de participation financière du syndicat de gestion et de la construction du gymnase de Saint André pour les élèves domiciliés sur la commune et fréquentant cet établissement
Adoptée à l'unanimité pour 250 € soit 50 € pour 5 élèves
- ✚ **Délibération n° 2024-22** : Proposition de créer un hydrant à l'angle de la rue du Silo (BUEIL) et du chemin des Sablons (GARENNES) : participation de 50 % pour chaque commune.
Adoptée à l'unanimité
- ✚ **Délibération n° 2024-23** : Proposition de rembourser la société CONVIVIO de denrées alimentaires perdues suite à une panne électrique au restaurant scolaire
Adoptée à l'unanimité pour 318,14 € TTC à rembourser à CONVIVIO

La secrétaire de séance,
Mme Nadine PAUL



Le Président de séance
Le 1^{er} adjoint,
Daniel DOUARD



Date d'affichage : 25/4/2024

Date de publication sur le site internet de la commune :
25/4/2024.